

EKOD

L'ÉCOLE DES MÉTIERS DU DIGITAL

NOUVELLE AIDE
EXCEPTIONNELLE
DE L'ÉTAT

GO
FOR
I.T.*

*Lancez-vous dans le digital

FORMATION
EN APPRENTISSAGE



CCI LE MANS
SARTHE

RECRUTER EN APPRENTISSAGE ? C'EST PENSER L'AVENIR !

Vous êtes employeur et vous souhaitez embaucher en contrat d'apprentissage ? EKOD vous accompagne dans votre démarche.

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE, C'EST QUOI ?

- C'est un contrat de travail à durée déterminée (ou CDI) qui **alterne période de formation et période en entreprise**. Il permet l'obtention d'une qualification reconnue (**diplôme ou titre professionnel RNCP ou VISA**).
- Pour les jeunes de **15 à 29 ans révolus** et sans limites d'âge pour les personnes en situation de handicap
- **Vous bénéficiez** quelque soit la taille de votre entreprise :
(sous conditions pour les entreprises de plus de 250 salariés)

NEW

» de l'aide exceptionnelle de l'Etat pour les contrats signés entre le 1^{er} juillet 2020 et le 28 février 2021 de :

- **5 000 €** pour l'embauche d'un apprenti **mineur** pour la **1^{re} année**
- **8 000 €** pour l'embauche d'un apprenti **majeur** pour la **1^{re} année**

» de la réduction générale des cotisations patronales

- **Vous rémunérez** le jeune selon son âge et son ancienneté (voir ci-dessous) :

Ancienneté dans le contrat	Moins de 18 ans	18 à 20 ans (1)	21 à 25 ans (1)	26 à 29 ans (2)
1 ^{re} année	27 % *	43 % *	53 % *	100 % du Smic ou du salaire conventionnel
2 ^e année	39 % *	51 % *	61 % *	
3 ^e année	55 % *	67 % *	78 % *	

*SMIC = 1539,42 € brut mensuel au 01/01/20 - Grille minimum ou convention collective si plus favorable

(1) Les montants des rémunérations sont majorés, entre deux tranches d'âge, à compter du premier jour du mois suivant le jour où l'apprenti atteint 18, 21 ou 26 ans. (art. D. 6222-34)

(2) ou du salaire minimum conventionnel dans la branche professionnelle correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable que le SMIC

- L'alternant a un **statut de salarié** au sein de votre entreprise.
- Le contrat de professionnalisation est assorti d'une **période d'essai de 45 jours**.

Cette formation est également disponible en contrat de professionnalisation



VOUS RECHERCHEZ DES PROFESSIONNELS QUI :

- Maîtrisent les technologies actuelles dans le domaine
- Travaillent en équipe et connaissent les méthodes agiles
- Sont rapidement opérationnels

DES FORMATIONS EN INFORMATIQUE OU EN COMMUNICATION DIGITALE

- **Gestionnaire en Maintenance et Support Informatique**
> Titre RNCP de niveau 5 délivré par CESI - 24 mois de formation en alternance
- **Technicien Systèmes et Réseaux**
> Titre RNCP de niveau 5 délivré par CESI - 24 mois de formation en alternance
- **Webconcepteur**
> Titre RNCP de niveau 5 délivré par CESI - 24 mois de formation en alternance
- **Chef de Projet Communication Digitale**
> Titre RNCP de niveau 6 délivré par CESI - 12 mois de formation en alternance
- **Développeur Intégrateur Designer**
> Titre RNCP de niveau 5 délivré par le CNAM - 20 mois de formation en alternance
> Formation réservée aux demandeurs d'emploi avec 3 mois de POEI et 17 mois d'alternance

RECRUTER EN APPRENTISSAGE, COMMENT ÇA MARCHE ?

- **Vous recherchez un candidat ?**
EKOD peut vous transmettre des candidatures répondant à vos souhaits, définis au préalable avec notre service.
- **Vous avez sélectionné votre candidat ?**
Prenez contact avec nous pour son inscription.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.ekod.school

CONTACTEZ-NOUS

Julie HACAULT, Responsable EKOD
julie.hacault@lemans.cci.fr
02 43 21 00 09 / 06 32 49 61 67

Charlotte JOSEPH, Conseillère Relation Entreprises et Jeunes EKOD
charlotte.joseph@lemans.cci.fr
02 43 21 00 24 / 06 40 54 74 73



PASSEZ DU TEMPS SUR L'ESSENTIEL !

Faites-vous accompagner pour la mise en place de votre contrat d'apprentissage grâce à notre prestation PREMIUM !

Contact : Christelle JUBAULT - 02 43 21 00 51
www.lemans.sarthe.cci.fr/apprentissage

